

Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels

Filière Arts visuels

1 Intitulé du module		Approfondissement 4		2017-2018
Code A.AV.337.8A4.F.12	Type de formation *			
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
<input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS *	Langues(s)			
	<input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis Selon programme d'études				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<p>Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se situent dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant(e) initie d'abord l'ensemble des savoirs pour effectuer ensuite des choix et évaluer ses propres perspectives de création.</p> <p>Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant(e) est conduit à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le motivent. Ces choix finissent les techniques et mènent vers lesquels il se tourne. Il aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignants de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées; es au sein de l'atelier avec d'autres étudiants. Les ateliers ont pour but de donner l'étudiant(e) des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique. Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de progression; de la disparition progressive des frontières; res entre genres artistiques usuels tout en restant; interdisciplinaires de cadres finissables et opératoires.</p>				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
<p>Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des cours pratiques un atelier qui compose la partie du module. Il agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont opérés durant les cours intensifs et aller plus avant dans les expérimentations liées; es à une pratique.</p> <p>Le module A4 regroupe un atelier parmi les neuf qui sont proposés dans la formation, savoir les ateliers de dessin, de peinture, l'atelier multiples-édition, photographie, vidéo, cross over, son, installation 3D, performance-installation. De ce module est accompagné; dans le module X1 d'un tutorat, qui permet l'étudiant(e) et étudiante d'observer sa propre pratique; travers un autre domaine et d'en tirer un regard autre.</p>				
6 Modalités d'évaluation et de validation *				
<p>Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité; dit par l'administration que lorsque tous les cours sont validés; s. Concrètement, l'enseignant ou l'enseignante en charge d'un cours attribue une valeur aux étudiants et étudiantes sur la base de la participation de ces derniers ainsi que sur la base des travaux réalisés; s.</p>				
7 Modalités de remédiation *		7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *		
<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation 4 ou 3 <input type="checkbox"/> remédiation possible : évaluation E ou F <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
Autres modalités de remédiation				
8 Remarques				
9 Bibliographie				

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

10 **Enseignant·e·s**

Brunner-Steiger Françoise
Chablais Vincent
Fellay Christophe
Leuba Jérôme
Reist Kotscha
Sacconi Marie
Velardi Marie

Responsable de module *
Françoise Brunner

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner